EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS



Séance du 23 novembre 2020

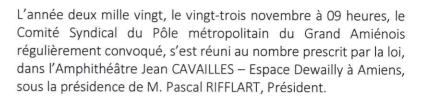
DEPARTEMENT DE LA SOMME

NOMBRE D	E MEMBRES
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	41

Objet de la délibération		
AFFAIRES GENERALES		
CDPENAF		
Désignation d'un		
représentant		
Référence		
03_20201123_5.3.3		

Date de la convocation
17/11/2020

Date d'affichage	
27/11/2020	



Etaient présents :

DECLE, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELETRE, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, Mme LEMAIRE A, Mme LEMAIRE A.M., Mme CARON-DELECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSSES, STOTER, LENGLET, MAGNIER, DURIEUX, Mme HIVER, THUILLIER, DINOUARD, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Brigitte FOURÉ à Pascal RIFFLART Marc FOUCAULT à Patrick DESSEAUX Maryse VANDEPITTE à Paul-Eric DECLE Isabelle DE WAZIERS à Alain DESFOSSES Francis PETIT à François DURIEUX

Excusés, absents:

Mme SAVARIEGO, THEVENIAUD, DUFOUR, OURDOUILLE, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, DELFOSSE, BOHIN, NOBLESSE

A été nommé(e) secrétaire de séance :

DECLE Paul-Eric

Considérant que, suite aux élections municipales de 2020, l'arrêté préfectoral en date du 13 juin 2019 portant modification de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers [CDPENAF] du Département de la Somme doit être mis à jour.



Considérant que l'association des maires vient de désigner deux élus mais ne souhaite pas se prononcer pour le Pôle métropolitain.

Considérant que la Préfecture sollicite le comité syndical pour la désignation d'un élu représentant le Pôle métropolitain au sein de la CDPENAF, en remplacement de M. DEFLESSELLE qui n'est plus élu au sein du Pôle.

Considérant que lorsque cette délibération sera prise par le Pôle, elle sera transmise à l'association des maires qui proposera à Madame la Préfète, en application du code rural, le représentant au sein de la CDPENAF d'un président d'établissement public ou d'un syndicat mixte mentionné à l'article L. 143-16 du code de l'urbanisme et ayant son siège dans le département.

Il est proposé aux membres du comité syndical de désigner : M. Hubert CAPELLE

Le Comité syndical, Entendu l'exposé du Président, Après en avoir délibéré. A l'unanimité

- Désigne Monsieur Hubert CAPELLE pour représenter le Pôle métropolitain du Grand Amiénois au sein de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Fait et délibéré le 23 novembre 2020 Et ont signé les membres présents ; Pour extrait conforme,

Le Président, P. RIFFLART





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur: Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0320201123533
Date de la décision :	2020-11-23 00:00:00+01
Objet:	AFFAIRES GENERALES - CDPENAF -
	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20201123-0320201123533-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20201123-0320201123533-DE-1-1_0.xml	text/xml	933
Nom original :		
03_20201123_533_DESIGNATIONS_CDPENAF.pdf	application/pdf	100995
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20201123-0320201123533-DE-1-1_1.	application/pdf	100995
pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2020 à 13h45min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2020 à 13h45min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2020 à 13h45min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2020 à 13h46min03s	Reçu par le MI le 2020-11-25